

2023-2024

HOTEL DE VILLE
Service jeunesse
CS 40046
51006 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

 03.26.68.68.91

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Père Mère

Nom et Prénom :

.....

Tél :

Adresse :

.....

CP Ville

Nom et Prénom du conjoint
(si séparation)

.....

Tél :

Adresse :

.....

CP Ville

Père Mère

Nom et Prénom :

.....

Tél :

Adresse :

.....

CP Ville

Nom et Prénom du conjoint
(si séparation)

.....

Tél :

Adresse :

.....

CP Ville

REPAS

REPAS : OUI

NON

TOUTES VIANDES

VEGETARIEN

AUTORISATIONS DIVERSES

Droit à l'image

Autorise mon enfant à se faire photographier lors des activités au centre aéré

OUI NON

Autorise la publication des photos de mon enfant sur le site internet et Facebook de la commune

OUI NON

Activités physiques et sportives

J'autorise mon enfant à participer à tous types d'activités proposées dans le cadre du « l'accueil de Loisirs sans hébergement à l'intérieur ou à l'extérieur du site, et plus particulièrement :

La randonnée vélo/V.T.T. La patinoire
 Le camping les sorties en bus (journée)

La baignade
 Mon enfant nage 25 mètres
 Mon enfant nage obligatoirement avec une bouée (à fournir impérativement)
 Mon enfant ne sait pas nager

En cas de nécessité mon enfant pourra être transporté dans un véhicule conduit par un personnel communal.

Par mesure de sécurité, éviter l'administration de médicaments pendant les heures de présence au centre. En cas de nécessité absolue, prendre contact avec le Directeur.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Pour l'arrivée : la prise en charge de votre enfant, par les animateurs, se fera entre 8 h 30 et 9h et à 14 h 00 dans l'école Saint-Exupéry.

Pour le départ : (cocher votre choix)

J'autorise mon enfant à repartir seul à 17h30 ou 18 h 00 de l'école Saint - Exupéry.

Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul à 17h30 ou 18 h 00 de l'école Saint - Exupéry

Je m'engage à être présent(e) aux heures dites et me présenterai auprès de l'animateur pour prendre en charge mon enfant. Je préviendrai par courrier le Directeur de tout changement qui pourrait survenir.

Vous ne pouvez, en principe, pas reprendre votre enfant directement au Château de Fontenay ni au Gymnase pendant la journée. Exceptionnellement, le Directeur et lui seul, pourra vous en donner l'accord après signature d'une décharge de responsabilité par le responsable légal.

Signature du/des responsable(s) légal(ux) :



Ce livret et la fiche sanitaire seront valables pour l'année scolaire. Ils devront être complétés lors de la 1^{ère} inscription uniquement. Pour toutes modifications, il conviendra de nous informer par écrit.